

Lotissement " TERRE DES GALLINES "

PLAN DE VENTE ET DE BORNAGE
Matérialisation du 28/06/2023

LOT N° 12

Superficie = 267 m²
Parcelle cadastrée section AX n° 734 et 706
Contenance cadastrale totale = 02 a 66 ca
Surface imperméabilisé maximum = 200 m²
Surface de plancher attribuée = 120 m²

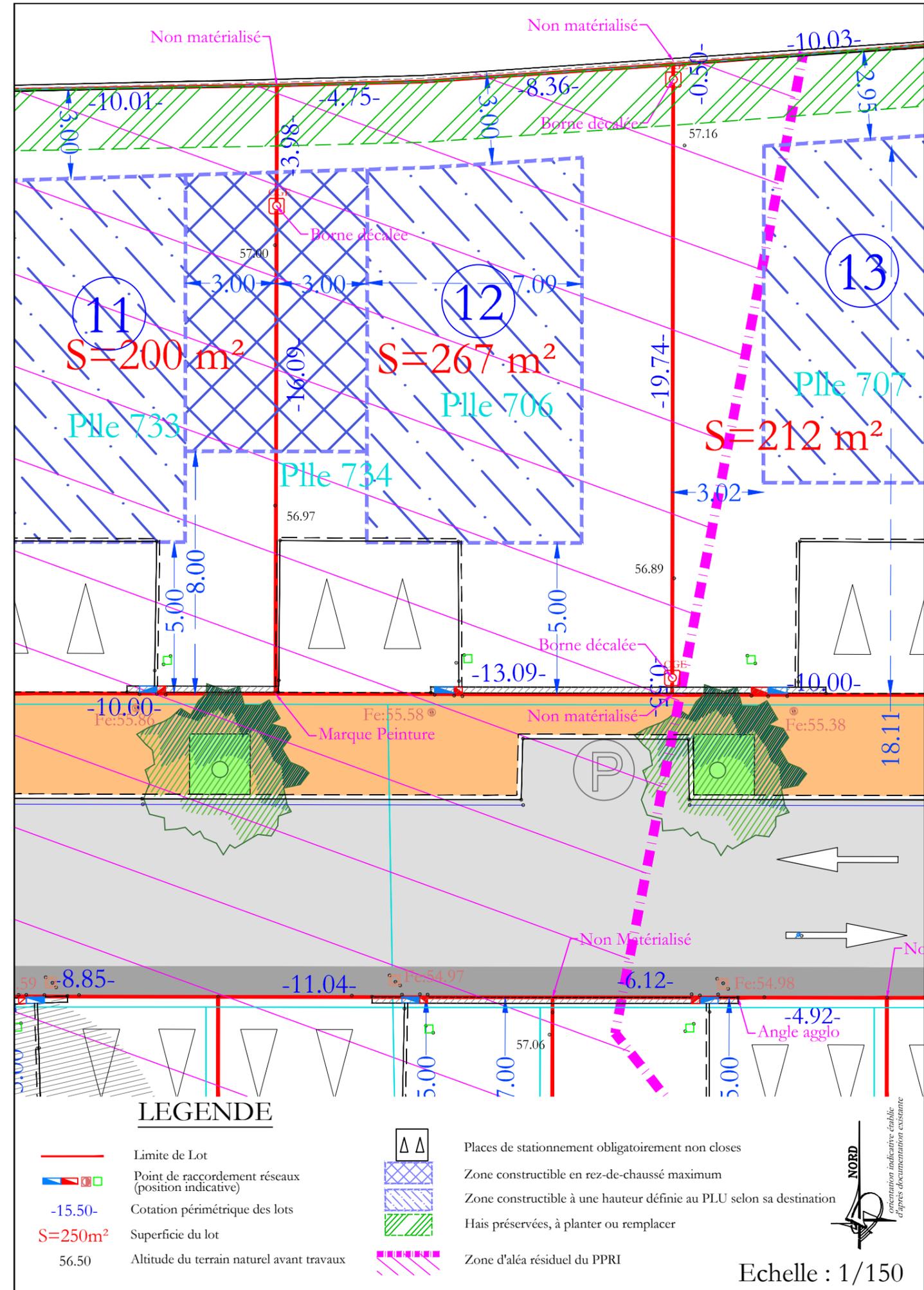
Vue d'ensemble :



L'altimétrie est rattachée au Nivellement Général de France (N.G.F.), IGN 69.
La planimétrie est rattachée au système géodésique RGF 93,
Système de projection conique conforme 44 (CC44)

Règles d'urbanisme :
Les limites de constructibilités inscrites sur le plan ne dispensent pas le pétitionnaire de prendre tout renseignement d'urbanisme auprès de la mairie, et de s'y conformer.
Il en est de même des règles inscrites dans le règlement du lotissement.

Juillet 2023 - Aff. 2016-226



Echelle : 1/150